

Transferts fédéraux en santé:

**«AU LIEU DE JOUER AU GÉRANT D'ESTRADE
PAR RAPPORT AUX COMPÉTENCES DU QUÉBEC ET DES PROVINCES,
QUE LE FÉDÉRAL S'OCCUPE CONVENABLEMENT DE SES PROPRES AFFAIRES!»**

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 17 juin 2020 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a une nouvelle fois profité de l'une des dernières séances «hybrides» (virtuelle et *in situ*) de la Chambre des communes pour mettre le gouvernement fédéral au défi d'expliquer de quel droit il se permet de poser des conditions au Québec et aux provinces quant à la façon dont les sommes qu'il se propose de leur transférer devraient être dépensées dans leurs propres champs de juridiction, alors qu'il peine à s'acquitter de ses propres responsabilités constitutionnelles.

«Le gouvernement fédéral propose de verser 14 milliards de dollars au Québec et aux provinces pour les aider à assumer une partie des frais engagés pour faire face à la crise de la Covid-19. Nous savons que les gouvernements du Québec et des provinces ont besoin de bien d'avantage que cela, mais cet argent serait néanmoins bienvenu si le gouvernement fédéral n'y accolait pas de conditions. Or, lorsque j'ai demandé au gouvernement de verser sans condition cette argent, il y a un comique, du côté des banquettes libérales, qui m'a lancé que nous demandions un chèque en blanc... Comme si le gouvernement fédéral, qui ne gère aucun hôpital, aucun centre de soins de longue durée, aucun réseau de garderie, aucun réseau de transport public, lui, il connaissait ça! Le gouvernement fédéral, qui connaît strictement rien là-dedans, pourrait-il simplement transférer les sommes aux gouvernements qui connaissent vraiment ça et qui sont les seuls compétents en la matière, à savoir celui du Québec et des provinces?», a d'abord demandé M. Bergeron.

«Or, le gouvernement fédéral, a-t-il poursuivi, s'emmêle dans ses pinceaux dans ses propres champs de responsabilités. On l'a bien vu au niveau de la gestion des frontières au début de la crise sanitaire. Ça rentrait à pleines portes à la frontière, dans les ports et les aéroports. Ça a pris quoi pour que le fédéral finisse par entendre raison et ferme enfin les frontières. Il a fallu que la Ville de Montréal envoie à l'aéroport des gens pour distribuer des feuillets, parce qu'il y n'avait absolument aucun contrôle aux frontières. Au lieu de vous occuper des affaires des provinces et du Québec, occupez-vous donc de vos propres affaires et transférez l'argent sans condition! Ainsi, il n'y aura pas de problème, pas de chicane.

«Le gouvernement fédéral, qui ne connaît strictement rien dans les réseaux d'aqueduc ou de traitement des eaux, n'arrive même pas à approvisionner en eau potable des populations autochtones! Comment peut-il retarder le versement des sommes qui sont dû au Québec pour les travaux d'infrastructures pour les aqueducs et le traitement des eaux? Lui qui est fiduciaire des droits des autochtones, en vertu de la constitution canadienne, est resté assis sur ses mains durant des semaines pendant la crise ferroviaire, allant même jusqu'à demander aux gouvernements du Québec et des provinces d'envoyer la police pour démanteler les barricades. Plutôt que de s'occuper de la responsabilité des autres, il devrait s'occuper convenablement des siennes!» de tonner le député de Montarville.

«Comment un gouvernement qui ne parvient même pas à contrôler le système de gestion de la paie de ses employés peut-il donner des leçons à d'autres gouvernements? Et alors que le taux d'infection à la COVID-19 dans les pénitenciers fédéraux, dont la population est largement jeune, est, toutes proportions gardées, analogue à celui dans les CHSLD, comment ce gouvernement peut-il prétendre qu'il serait mieux placé pour définir les normes appropriées dans les établissements de soins de longue durée? Qu'il transfère donc sans tarder l'argent au Québec et aux provinces, afin de leur permettre de s'occuper de la crise sanitaire», a conclu Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)